

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Brouillon d'un rêve Pierre Schaeffer

Bourse de recherche pour la création numérique au sein d'une institution

Objet > **La Scam attribue des bourses de recherche permettant à un auteur (membre ou non de la Scam) d'encourager** un projet de recherche au sein d'une institution (enseignement supérieur, laboratoires de recherche, entreprises...). L'auteur doit être invité mais externe à l'institution et son projet doit impliquer l'usage de nouvelles technologies dans les domaines de l'interactivité, l'usage de la programmation, la mise en ligne, la vidéo procédurale, dans une démarche de prospective des médias. La structure, outre ses technologies avancées, met à la disposition de l'auteur les compétences d'un groupe de personnes (étudiants, salariés), des moyens et des locaux. L'auteur aura la responsabilité de maître de stage, et organisera son accueil en collaboration avec le représentant de la structure.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 31 DECEMBRE AVANT MINUIT

Dotation > **Le budget annuel est de 8.000 euros. Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet, au bénéfice de l'auteur, versé à l'attribution de la bourse.**

Constitution du dossier > **Le document** en langue française doit être **au format A4, transmis en PDF (fichier unique, 15 pages max. et dont le poids n'excède pas 5 Mo)** comprenant :

- les coordonnées complètes en page de couverture
- un résumé en 5 lignes
- une note d'intention adressée aux auteurs du jury
- un synopsis détaillé
- un lien permanent vers des éléments visuels (en ligne)
- la liste des matériels et logiciels envisagés
- une lettre d'intérêt du lieu d'accueil envisagé
- un CV ou biographie par auteur

Calendrier > La candidature doit être adressée, **avant le 31 décembre** de chaque année, sous forme d'un courriel accompagné de ce document PDF, à brouillondunreve@scam.fr. Les résultats sont annoncés par mail, environ 4 mois après la date de clôture.

Le jury > Composé d'auteurs, le jury est souverain. Il se réserve le droit d'encourager un ou deux lauréats par an.

Règlement > **Un lauréat ne peut être admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé. Une bourse Brouillon d'un rêve ne peut être obtenue que trois fois (tous répertoires confondus).** Les lauréats sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. Ils s'engagent également à faire figurer aux génériques et documents de communication des œuvres terminées la mention du soutien de la Scam, à faire participer la Scam dans la mesure du possible à la négociation de la convention de production, bénéficiant gratuitement des conseils juridiques de la Scam, à déclarer l'œuvre au répertoire de la Scam et à remettre trois exemplaires de l'œuvre aidée pour conservation.

Responsable de l'aide à la création **Lise Roure** 01 56 69 58 40 lise.roure@scam.fr

Chargée d'aide à la création **Caroline Chatriot** 01 56 69 58 44 caroline.chatriot@scam.fr